

AGENCE FINANCIERE DE BASSIN
"SEINE-NORMANDIE"

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MAI 1978

Délibération n° 78-6 du 17 Mai 1978
portant annulation de 3 ordres de recettes
(Blanchisserie des Laitières S.A)

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de Bassin
"Seine-Normandie" ;

- Vu la demande de remise gracieuse, déposée par la Blanchisserie des Laitières S.A, se rapportant aux redevances arriérées dues pour la période antérieure au 11ème Programme de l'Agence (1969, 1970, 1971) ;
- Vu la proposition du Directeur ;
- Vu l'avis favorable de l'Agent Comptable de l'Agence ;
- Considérant que la Blanchisserie des Laitières S.A est une entreprise de petite dimension pour laquelle un rappel de redevance sur 8 ans constituerait une charge très importante ;
- Considérant la bonne fois du redevable ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE

Les ordres de recettes dûs par la Blanchisserie des Laitières S.A représentant l'arriéré dû au titre des années 1969, 1970, 1971 et ayant fait l'objet des titres n° 12.507, 12.515, 12.525 d'un montant total de 1 870 F, sont annulés.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

F. VALIRON

L. LANIER

49